Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Publication du rapport du Conseil d'Etat pour 1997

Le rapport annuel du Conseil d'Etat a été publié, comme l'année dernière, sous la forme d'une brochure illustrée, présentant d'une manière synthétique les activités et les comptes de l'Etat en 1997. Destiné en priorité au Grand Conseil, ce rapport est accessible à tout citoyen qui en fait la demande. Il contient, outre les rubriques habituelles, un tableau des changements intervenus dans l'organisation de l'Etat le 21 avril 1998.

Depuis 1997, la publication du rapport annuel de gestion administrative et financière du Conseil d'Etat est soumise aux nouvelles exigences de la politique d'information et de communication de l'Etat de Vaud. En lieu et place du volumineux compte rendu publié jusqu'en 1996, souvent jugé incomplet par les députés et difficile d'accès pour le grand public, il prend la forme d'une brochure de 68 pages, illustrée de photos d'actualité se rapportant aux événements de l'année sous revue. On y découvre les activités les plus marquantes de chaque département, de la Chancellerie d'Etat et de l'Ordre judiciaire.

Dans un avant-propos intitulé " Au milieu du gué ", le président du Conseil d'Etat en 1997, Charles Favre, mentionne les nombreuses réformes entreprises ces dernières années pour préparer le canton " à affronter une situation nouvelle à laquelle trente années de croissance ininterrompue ne nous ont guère préparés ". Il cite notamment la réforme du statut de la fonction publique, le programme d'assainissement des finances cantonales, le revenu minimum de réinsertion (RMR), les nouvelles orientations de la politique sanitaire (NOPS), la révision totale de la constitution cantonale, la réorganisation de la promotion économique, l'ouverture des marchés publics cantonaux et la mise en ?uvre de l'école vaudoise en mutation (EVM). " Notre but, indique encore Charles Favre en regardant vers l'avenir, est de dégager des priorités dans l'action du Canton, afin d'éviter de renforcer encore l'Etat mille-feuilles, édifié par accumulation de prestations sans réflexion d'ensemble ".

Le rapport sur les comptes 1997 de l'Etat est inclus dans la brochure. En six chapitres synthétiques, illustrés de nombreux graphiques, il expose successivement les chiffres clés de l'année 1997, les résultats des comptes de fonctionnement, l'évolution du produit de l'impôt, l'analyse de l'écart par rapport au budget, le bilan au 31 décembre 1997 et les flux de fonds.

Les noms et la composition des départements de l'Etat en 1997 n'existent plus au moment de la publication du rapport. La réorganisation connue sous le nom de " DUPLO " est en effet entrée en force le 21 avril 1998. Pour aider les partenaires de l'Etat à s'y retrouver, le rapport comprend un tableau synoptique des principales modifications intervenus à cette date, ainsi qu'un organigramme actuel de l'Etat avec les coordonnées des services et des offices auquel il est fait appel le plus fréquemment. Le rapport annuel 1997 sera accessible sur le site Internet de l'Etat de Vaud (http://www.vd.ch). L'information détaillée sur les services de l'Etat, qui figurait autrefois dans le rapport annuel, a été développée et systématisée à l'intention des députés. Elle trouve place désormais dans trois classeurs. Pour tout citoyen qui désirerait les consulter, ces classeurs sont disponibles au Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud (BIC).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 mai 1998

Vincent Grandjean, chancelier d?Etat, 021/ 316 40 53. Le rapport annuel 1997 peut être commandé à la Chancellerie d?Etat, tél. 021/ 316 40 42.